



Volet naturel de l'étude d'impact pour un projet de renouvellement de carrière à Divajeu (26)

Maître d'ouvrage

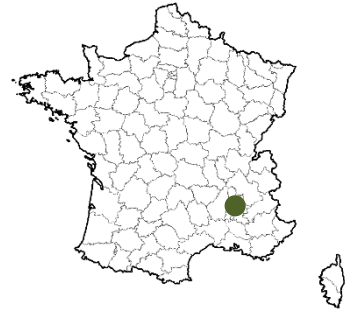


Localisation

Divajeu (26)

Date

2018



Projet

Renouvellement des autorisations administratives pour l'exploitation de la carrière

Missions réalisées

Volet naturel de l'étude d'impact :

- Collecte et analyse des données bibliographiques
- Inventaire de terrain : habitats naturels, faune & flore
- Synthèse des enjeux écologiques de la zone d'étude
- Evaluation des incidences du projet
- Définition des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement ainsi que les modalités de leur suivi
- Analyse des effets sur le réseau Natura 2000
- Assistance et conseil au maître d'ouvrage



Caméline cultivée



Crapaud épineux



Zygène du Lotier



Barbitiste languedocien

Enjeux identifiés

Habitats : Pelouse basophile mésoxérophile

Flore : Caméline cultivée

Mammifères : Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler, Petit rhinolophe

Oiseaux : Tourterelle des bois

Amphibiens : Crapaud calamite

Invertébrés : Azuré de l'Esparcette, Barbitistes languedocien, Barbitiste des Pyrénées

Objectif(s) ciblé(s)	Assurer la réhabilitation des oiseaux lors des travaux forestiers induits par la poursuite de l'exploitation de la carrière.
Contexte(s) ciblé(s)	Peuplements d'oiseaux riches inféodés aux habitats forestiers et arbustifs.
Action(s) concrète(s)	Adaptation temporaire des phases de préparation des terrains sur les secteurs de l'autorisation renouvelée d'exploiter la carrière (opérations de défrichage/déboisement/assèchement associé).
Secteur d'intervention	Milieu forestier de l'emprise globale du projet de renouvellement ajourné d'exploitation de la carrière.
Durée de la mesure	Durée de l'exploitation de la carrière (et éventuellement 10 ans).
Période d'intervention	Selon le calendrier suivant, les travaux liés à la préparation des opérations de défrichage doivent être menés entre début septembre jusqu'à mi-février .
Modalités de mise en œuvre	Inscription de la mesure MRE à l'autorisation ICPE "Les travaux de défrichage, de débroussaillage et de terrassement doivent tenir compte des périodes de reproduction et d'éclosion des oiseaux, sur l'ensemble de l'emprise du projet, en évitant les pics de ceux-ci." (art. 10)
Résultats visés	Assurer la réhabilitation des populations d'oiseaux forestiers ruraux (à l'issue de ses mesures ou implantées en cas de démarrage précocité ou tardif des terrassements, il est à être assuré la période de reproduction des oiseaux, phase très sensible, puis pendant l'élevage des jeunes).
Commentaires	Cette mesure de réduction concerne uniquement les travaux de préparation des secteurs à exploiter et non l'exploitation des grèves de la carrière.
Opérateur(s)	Entreprise ROFFAT (en lien avec l'AMO "Biodiversité").
Coût prévisionnel	N/A

Objectif(s) ciblé(s)	Maintenir la reproduction des oiseaux rupicoles sur la carrière.
Espèce(s) ciblé(e)	- Guêpier d'Europe, espèce avérée en 2017 (mais non richeuse en 2018) - Hironnelle de rivage, espèce potentielle du territoire...
Action(s) concrète(s)	Talutage vertical des versants actuels de la carrière (désormais végétalisés et défavorables aux espèces rupicoles).
Secteurs d'intervention	Talus localisés au nord de la carrière (évoluant néanmoins au fil de l'avancement des fronts de taille, en fonction de la progression de l'activité d'extraction).
Périodes d'intervention	Hors saisons estivale et printanière (fin septembre à fin février).
Durée de la mesure	Opérations de restauration et d'entretien pendant la durée de l'exploitation de la carrière : 30 ans.
Modalités de mise en œuvre	Verticalisation par talutage (à la pelle mécanique) des fronts de taille végétalisés Avant talutage → Après talutage
Résultats visés	Maintenir le peuplement ornithologique et favoriser un enrichissement écologique de la carrière pour l'accueil de nouvelles espèces
Opérateur(s)	Entreprise ROFFAT (en lien avec l'AMO "Biodiversité").
Coût prévisionnel	Opérations de restauration puis d'entretien annuel ou bisannuel : prises en charge par ROFFAT